

Image not found or type unknown



Appel sur une decision de liberté sous contrainte

Par **Talya**, le **17/01/2020** à **13:29**

Bonjour , j'ai mon mari qui est incarcéré en centre de detention depuis le 23/03/17 pour 45 mois est la sa fait 34 mois quil y est ,sa date de liberation est prevue pour le 06/11/20. Le 05/11/19 il est passer en commission pour une liberté sous contrainte qui a etait refuser , du coup mon mari a fait appel sur la decision, depuis plus de nouvelle . Quelle est le delais quand on fait appel? Jai telephoner a sa cpip elle me dit 5 mois a peut pres mes je n'y crois pas trop. Merci